Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20251217-0070_2025-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°0070/2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de BILLIO, sous la présidence du Maire, Jean-Luc GRANDIN.

Date de la convocation : 12 décembre 2025.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Jean-Luc GRANDIN, Fabienne DANET, Roseline GABILLET, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean-Luc LE BOUQUIN, Jean-Yves TASTARD.

Excusés : Adrien BINOIST (donne pouvoir à Isabelle BREHELIN), Jean-Loïc JOUBIOUX (donne pouvoir à Jean-Luc GRANDIN).

Secrétaire de séance : Jean-Luc LE BOUQUIN.

OBJET : TARIFS 2026

Vu l'avis de la commission finances du 10 décembre 2025,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide les tarifs à partir de 2026 comme suit :

	PETITE SALLE		GRANDE SALLE	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
2 JOURNEES/WE	140,00€	200,00€	210,00€	300,00€
1 JOURNEE	100,00€	140,00€	170,00€	260,00€
Vin d'honneur	45,00 €	75,00€	85,00€	130,00€
Réunion à but lucratif	60,00€	130,00€	120,00€	220,00€

Vidéoprojecteur : 25€
Sonorisation : 35€
Dépôt de garantie (particuliers et associations) : ➲500€ (matériels) ➲150€ (ménage)

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20251217-0070_2025-DE

Concession cimetière
↳ 15 ans : 150€ ↳ 30 ans : 300€

Concession Columbarium
↳5 ans : 150€ ↳ 15 ans : 250€ ↳ 30 ans : 500€
Inscription sur la stèle du jardin du souvenir : cout réel de l'inscription pour le jardin du souvenir (justificatif : sur facture).
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuite.

Tarifs photocopie

	Noir/Blanc	Couleurs
A4 – recto	0.15€	0.70€
A4 – recto/verso	0.25€	1.20€
A3 – recto	0.25€	1.20€
A3 – recto/verso	0.30€	1.45€

Les photocopies sont gratuites pour les associations communales.

Pour	9
Contre	/
Abstention	/

MAIRIE de BILLIO 56 Morbihan

Le maire,
Jean-Luc GRANDIN

Le secrétaire,
Jean-Luc LE BOUQUIN